

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le quinze novembre à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **Salle des fêtes de Thierville**, sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Président,

**Décision Modificative
de crédits N°1 –
Décision Modificative
Générale - Budget
TRANSPORT**

DGV2023_0246

Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Claude ANTION, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Marie-Claude THIL, Madame Christine GERARD, Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Bernard GOEURIOT, Monsieur Jean-Luc DURET, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Raphaël CHAZAL, Monsieur Gérard STCHERBININE, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Catherine PELISSIER, Madame Christine PROT, Monsieur Patrick MAGISSON, Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN, Monsieur Philippe HENRY, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Diana MOUNZER, Madame Angéline DE PALMA-ANCEL, Monsieur Fabrice BEAUMET, Madame Angélique SANTUS, Monsieur Mickaël HIRAT, Monsieur Quentin BROCHET, Monsieur Pierre WEISS, Monsieur Michel REVEANI

Absents et excusés :

Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Gérard GERVAISE, Monsieur Charles SAINT-VANNE, Monsieur François-Xavier LONG, Monsieur Maurice MICHELET, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Monsieur Pascal LEFRAND, Madame Jennifer GHEWY, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI, Monsieur Cédric COLLET, Madame Bertille BRANCHETTI, Madame Chantal NICOLAS, Monsieur Olivier GERARD, Madame Véronique PHILIPPE, Monsieur Thierry MARCHAL, Monsieur Jean-Pierre LIBERT, Monsieur Philippe SAINT-VANNE, Monsieur Jean-Louis HUSSON, Madame Françoise FERY, Monsieur Jérôme GROSSE, Monsieur Jean-Marie ROBINET, Monsieur François POUPART, Monsieur Michel LEVENEZ, Madame Cathy DAL BORGIO, Monsieur Alain MARECHAL, Madame Laurence

MILLET, Madame Françoise ALIBONSSY, Monsieur Benoit
DENIS, Monsieur Vincent TOMMASI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20
du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Régine MUNERELLE à Monsieur Jean-Luc DURET
- Monsieur Julien DIDRY à Monsieur Antoni GRIGGIO
- Monsieur Philippe DEHAND à Monsieur Jean-François THOMAS
- Madame Karen SCHWEITZER à Madame Emmanuelle CASAGRANDE
- Monsieur Patrick LORANS à Monsieur Claude ANTION
- Monsieur Pierre LIBERT à Monsieur Samuel HAZARD
- Madame Maryvonne COLLIGNON à Madame Christine PROT
- Madame Sandrine JACQUINET-DEBEAUMOREL à Madame Angéline DE PALMA-ANCEL
- Madame Julia RICHARD à Monsieur Guillaume ROUARD
- Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE à Monsieur Pierre JACQUINOT

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François THOMAS, 4ème Vice Président,

Synthèse de la délibération

Cette Décision Modificative Générale permet de proposer des ajustements budgétaires afin de prendre en compte l'évolution des crédits consommés.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces inscriptions budgétaires.

- **Contexte – Problématique**

Les propositions de modifications budgétaires sont les suivantes : voir tableaux

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'**unanimité**,

VOTE la décision modificative de crédits n°1 – ~~Décision modificative Générale du~~
Budget TRANSPORT

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Cc _____ al,



Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 20/11/2023
Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
		RECETTES	1 500,00
040		Opérations d'ordre de section à section	1 500,00
	28158	Amort.autres install.et outillage technique	1 500,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
		DEPENSES	1 500,00
042		Opérations d'ordre de section à section	1 500,00
	6811	Dot amortissements immo.copr. et incorp.	1 500,00

Chapitre	Budget primitif +Virt+DM	report	DM 1	Budget total 2023
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
16				-
21	40 000,00	26 605,20		66 605,20
23				-
040				-
041				-
Total	40 000,00	26 605,20	-	66 605,20
Recettes				
001	15652,22			15 652,22
10	17 514,98			17 514,98
13				-
16	29 438,00			29 438,00
27				-
040	4 000,00		1 500,00	5 500,00
Total	66 605,20	-	1 500,00	68 105,20
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011	2 176 300,00			2 176 300,00
012	41 500,00			41 500,00
65	4 000,00			4 000,00
66				-
67				-
022				-
023				-
042	4 000,00		1 500,00	5 500,00
Total	2 225 800,00	-	1 500,00	2 227 300,00
Recettes				
002	1 170 401,41			1 170 401,41
70	517 804,00			517 804,00
731	2 130 508,93			2 130 508,93
74	34 120,88			34 120,88
76				-
77				-
78				-
042				-
Total	3 852 835,22	-	-	3 852 835,22